

ANCAV-SC

Fiche Technique n°13

Face aux défis !

Le Tourisme à l'heure du déconfinement

Spécial Covid-19

Juin 2020

Depuis les annonces du 1^{er} ministre, le 02 juin 2020, les activités à vocation touristiques redémarrent progressivement et de manière graduée selon les dispositions obligatoires notamment, liées aux protocoles sanitaires.

Dès le 17 mars dernier, des dispositifs de communications organisationnelles, ont été mis en place, pour affronter et étanchéifier dans la première phase de crise du confinement, toutes les structures du réseau et du pôle de l'ANCAV-SC.

Toutes les mesures mises en place par le législateur au fil des jours et des semaines, ont été appréhendées globalement, pour être éligibles au service de nos adhérents de notre coordination nationale.

Ainsi, les dates des 11 mai et du 02 juin marquent de nouvelles étapes du processus de déconfinement et la reprise des activités économiques.

Pour notre secteur d'activités, la mobilisation ne s'est jamais arrêtée malgré les interdictions et restrictions de nos droits et libertés, mis entre parenthèses par le gouvernement MACRON/PHILIPPE prise au nom de l'instauration de l'état d'urgence sanitaire.

L'ensemble des acteurs, les opérateurs du Tourisme Social et Associatif, la CGT se sont largement exprimés pour mettre en avant devant les pouvoirs publics, du local au national, nos revendications face à cette crise et ses conséquences.

La deuxième phase va entraîner une grave crise économique et sociale, dans notre pays avec l'écroulement de l'économie et le spectre d'un chômage durable, qui touchera dans le temps des milliers de salariés impactés par la fermeture de leurs entreprises.

La question liée à la remise en cause par Ordonnances et Décrets, de nos droits et conquies sociaux sur la prise des congés, l'augmentation de la durée du travail, le chantage odieux du patronat avec la bienveillance du gouvernement pour baisser les rémunérations des salariés etc... sont également au cœur des enjeux de cette reprise.

Notre projet associatif avec la CGT, prend tout son sens pour relever tous les défis posés, dans la relance de nos activités sociales et de solidarités.

Avec tous nos adhérents des CSE, COS, CASC, des collectivités, des syndicats CGT, individuels, nous sommes à la croisée des chemins, pour reposer l'utilité sociale d'un réseau national ancré dans de nombreux territoires de développement.

D'une réappropriation par toutes les organisations de la CGT, d'un réseau associatif et d'un pôle patrimoine, au service du droit aux vacances pour tous, des activités sociales et culturelles porteuses d'émancipation, du vivre-ensemble.

Le Plan Tourisme présenté le 14 mai 2020, indique que des millions d'euros vont être investis, afin de préserver les emplois, mais également les hébergements touristiques, par la relance du Fonds Tourisme Investissement rénové, à hauteur d'un montant de 225 millions d'euros, dans les projets de rénovations et de modernisations par intervention en quasi-fonds propre et fonds propre.

Les régions, les conseils départementaux, les comités régionaux du tourisme sont mobilisés pour permettre au tourisme et à ses acteurs de sortir de la crise sanitaire actuelle.

Plusieurs instances territoriales et régionales ont engagé des actions, avec des investissements importants en matière de grande campagne de communication et de promotion des destinations de proximité.

Les Caisses d'Allocations Familiales vont émettre complémentairement des bons vacances, à hauteur de 80 millions d'euros, pour aider les personnes en situation de précarité, les personnels soignants ainsi que tous les salariés mobilisés en première et deuxième ligne durant la période de crise sanitaire, de pouvoir partir en vacances.

L'état et les régions volontaires s'associeront pour distribuer une aide exceptionnelle de 300€ pour 250 000 familles, par l'émission de chèques vacances utilisables du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020. Ce dispositif exceptionnel financé par l'état à hauteur de 25 millions d'euros sera abondé par les Conseils Régionaux et Départementaux partenaires.

Cette action sera soutenue par le fonds d'action sociale à destination des agents hospitaliers et médico-sociaux mobilisés en première ligne durant toute la crise sanitaire, par l'augmentation de son budget cet été 2020, de 15 millions d'euros pour aider 50 000 salariés, à partir en vacances avec leurs familles.

Ces dispositifs orientés vers les publics défavorisés, en situation de vulnérabilité, de handicaps et en direction des salariés en première ligne durant la crise de confinement, doivent revenir avec nos interventions pour ce faire, vers les structures du Tourisme Social, Associatif et Solidaire en priorité. Seuls les organismes à but non-lucratif et à gestion désintéressée peuvent répondre efficacement, à proposer des offres de séjours avec des contenus et valeurs de l'éducation populaire, pour accompagner ces publics bien souvent, étant « primo-vacanciers ».

Les structures issues de l'économie lucrative ont bénéficié ces dernières décennies et pendant cette crise, de millions d'euros d'aides et d'exonérations fiscales émanant de l'Etat.

L'urgence est bien de relancer, dès cet été 2020, les activités touristiques, à minima dans la zone Européenne. Des milliers d'emplois en dépendent.

Une saison estivale 2020, particulièrement ancrée sur la destination France.

Des potentialités nouvelles de capter de nouveaux publics vers les Villages Vacances en France, les centres familles, les campings de notre secteur du tourisme social.

Rappelons que 50% des vacanciers Français passent leurs vacances, chaque année en Europe, sur le fait qu'ils rechercheront possiblement cette année, une destination hexagonale.

Nos structures ne doivent pas passer à côté de l'obtention des mesures et des aides publiques, la saison touristique et l'ensemble des activités peuvent être sauvées.

L'année 2020 va marquer le début d'une nouvelle ère pour les activités touristiques, du local à l'international.

La place prise durant la crise de confinement par le E-commerce, la digitalisation ont modifié sensiblement les comportements des utilisateurs, dans leurs choix de consommation. Le tourisme n'y échappera pas, comme engagé ces dernières années.

Notre projet de plateforme numérique ONYVAGO s'avère l'outil complémentaire de nos actions.

La CGT avec l'ANCAV-SC, par la mise en place d'un plan de communication convergeant, qui vise au lancement concret de notre plateforme et ses différents supports, travaillent dans ce sens, pour être prêtes dans ce deuxième semestre 2020.